

Regain - CHRS - CAVA - LHSS - ACT  
Pôle social

adages  
humainement engagée



# Rapport d'activités 2018

[www.adages.net](http://www.adages.net)

Plateforme Regain  
Regain-CHRS-CAVA-LHSS-ACT-Santé Globale  
421 rue de l'Agathois  
34080 Montpellier  
Tel: 04.67.10.42.70  
Fax: 04.67.10.42.79  
[regain@adages.net](mailto:regain@adages.net)

Regain est **une véritable plateforme** de services proposant des soins, un hébergement, une insertion professionnelle, un accompagnement social autour de nombreuses thématiques (parentalité, citoyenneté, administratif,...) visant des parcours d'inclusion tourné le plus possible vers le droit commun.

Regain est organisé autour de :

- Un espace accueil hébergement insertion avec le CHRS insertion, stabilisation, l'urgence et le CAVA
- Un espace santé précarité avec les LHSS, l'équipe mobile en santé globale et les ACT (depuis l'automne 2018)

Soit au total :

**208 Places**

**et 2 équipes transversales au CHRS et SAO du territoire de la Métropole Montpellier Méditerranée : la santé globale et le CAVA**

Avec une équipe de professionnels avec 39.77 ETP (hors CDD de remplacement), soit 50 salariés

Une forte mutualisation et transversalité entre les dispositifs, qui permet d'organiser une continuité 24h sur 24, 7 jours sur 7 avec des permanences éducatives et une veille de nuit

Une astreinte de direction.

# L'ESPACE ACCUEIL HEBERGEMENT INSERTION

## LE CHRS INSERTION 90 PLACES

Dont 10 places sur Lunel.

45 places sur le site de Regain et 45 places réparties sur 18 logements en diffus

Sur l'année 2018, nous avons accompagné **195 personnes** (100 ménages). Le public accueilli est très hétérogène (personnes isolées, couples, familles), avec des problématiques intriquées (budget, violences, santé somatique, psychique, addictions, situations administratives complexes, emploi ou pas, ressources ou pas, parentalité, parcours en squat, rue, prison, expulsion locative...).

L'activité réalisée en 2018 se monte à 32 828 journées soit **99,93% de taux d'occupation**.

Sur ces 195 personnes, **62 sont mineurs, ce qui représente un taux de 30% d'enfants accueillis**.

**La durée de séjour est de 168,34 jours.**

Sur les 100 ménages accueillis, 55 ménages sont sortis du CHRS

Soit plus de 50 % de sorties

Parcours d'inclusion.... Vers le logement. Sur les 55 ménages sortis, 19 ont accédé à un logement

**Ce qui représente 92 personnes sorties du CHRS,**

**33 personnes ont accédé au logement : près de 40 % de sorties vers le logement**

## POUR LA STABILISATION, 10 PLACES

réparties sur 8 chambres et 2 studios sur le site de Regain

Sur l'année 2018, le service de stabilisation a accueilli 25 personnes isolées. Le taux d'occupation est de 97,69%. La durée moyenne d'un séjour est de 140.68 jours soit environ 4 mois et demi.

Le dispositif Stabilisation accueille des personnes avec des problématiques sociales très diversifiées telles que :

Pathologie psy	6
Addiction	14
Pathologie psy + addiction	4
Prostitution	2
Prostitution + addiction	1
Parents avec enfants placés	2

Les parcours ont été très dynamiques : près de 20 % de sorties vers le logement adapté ou logement social.

## L'URGENCE, 50 PLACES

---

réparties sur le site et en logements diffus (avec cohabitation) sur Montpellier et Lunel

**146 personnes accueillies en 2018 (migrants, jeunes en errance, femmes victimes de violences conjugales, de traite des êtres humains, santé, prison,...).**

**La part d'enfants** accueillis sur le DAU a augmenté cette année, **elle représente 34.25%**, soit plus d'un tiers de la population totale accueillis. Cet accueil de mineurs nous demande une vigilance particulière : enfants en construction, confrontés à des situations difficiles, parents fatigués, souvent disqualifiés.

**Taux d'occupation : 100.59%**, La durée moyenne de séjour s'élève à 105.61 jours, ce qui souligne le dynamisme du dispositif.

Nous soulignons que 40 % des publics ont une sortie positive:

- Près de 20 % des personnes accèdent à un logement à l'issue de leur accueil sur notre DAU

- Près de 20 % des personnes accèdent à une place en CHRS

10 % des personnes sont exclues pour motif disciplinaire et 10 % quittent volontairement le DAU.

Et nous avons ouvert 32 places en décembre 2018, dans le cadre du dispositif hivernal d'urgence ces places ont été pérennisées en 2019.

## LE CAVA, CENTRE D'ADAPTATION A LA VIE ACTIVE

---

Le CAVA a pour vocation l'adaptation à la vie active, par l'apprentissage ou les réapprentissages des règles nécessaires à l'exercice d'une activité professionnelle. Ce dispositif propose, par le biais de contrats d'activité, une remise en situation professionnelle pour des personnes très éloignées de l'emploi et qui ne sont pas en mesure d'effectuer un travail régulier en raison d'un cumul de difficultés. Les stagiaires CAVA sont rémunérés par un pécule.

Nous accueillons essentiellement des personnes hébergées au sein des différents CHRS de Montpellier.

**49 personnes ont intégré le dispositif du CAVA**

Nous constatons l'hétérogénéité des publics :

- 20 % ont moins de 25 ans et 20 % ont plus de 50 ans

Avec des parcours de vie souvent chaotique et complexe (prison, faible niveau d'études, non maîtrise de la langue française, addictions, victime de violence, n'ont jamais travaillé)

Nous sommes très fiers de nombreuses sorties positives du dispositif, que ce soit vers de la formation (23,08% des stagiaires CAVA) ou vers des contrats en CDD (20.51%). Deux stagiaires CAVA ont été embauchés en CDDi au sein de structures de l'IAE.

## LES LITS HALTE SOIN SANTE

### avec 13 places + 3 places à compter de juillet 2018

Les LHSS, avec son équipe pluridisciplinaire (médecin, infirmiers, aide-soignant, AMP, travailleur social) accueillent des personnes majeures sans domicile fixe, quelle que soit leur situation administrative, ne pouvant être prises en charge par d'autres structures, dont la pathologie ou l'état général, somatique ou psychique, ne nécessite pas une prise en charge hospitalière ou médico-sociale spécialisée mais est incompatible avec la vie à la rue. Elles ne sont pas dédiées à une pathologie donnée.

### Les LHSS ont pour missions de :

- Proposer et dispenser aux personnes accueillies des soins médicaux et paramédicaux adaptés, qui leur seraient dispensés à leur domicile si elles en disposaient, et de participer à l'éducation à la santé et à l'éducation thérapeutique des personnes accueillies
- Mettre en place un accompagnement social personnalisé visant à faire reconnaître et valoir les droits des personnes accueillies
- Elaborer avec la personne un projet de sortie individuel.

Les LHSS assurent des prestations d'hébergement, de restauration, de blanchisserie.

Durant l'année 2018, le dispositif Lits Halte Soins Santé a accueilli **67 personnes**.

**Un taux d'occupation de 98.98 % avec une durée moyenne de séjour de 70,85 nuits.**

**43% des admissions proviennent des services de soins, et 57% de l'admission orientée par l'urgence sociale et les dispositifs médicosociaux.** Faute de place disponible au moment de la sortie du CHU, mais avec un accord de principe pour une admission en LHSS, l'urgence sociale a accueilli les personnes les quelques jours nécessaires à ce qu'une place se libère sur les LHSS. (Près de 10 % des séjours).

Nous accompagnons sur les LHSS des personnes souffrant de multi-problématiques qui font appel à différentes spécialités (médecine généraliste, spécialisée, chirurgie...).

**Le motif de sortie est avant tout lié à l'état de santé du patient.** La sortie est donc soumise à l'avis du médecin même en cas de sortie pour non-respect du règlement.

Dans la mesure du possible, et avec l'accord de la personne le retour à la rue est évité. L'équipe toute entière en lien avec les partenaires s'attache à atteindre cet objectif. La durée de séjour peut être pondérée, sur avis médical, par une opportunité d'ordre social à court ou moyen terme.

Les préparations à la sortie sont élaborées durant le temps de séjour : leur développement dépend étroitement de la volonté de la personne ainsi que du temps passé dans la structure.

Les sorties de LHSS 2018 se résument à :

23% vers l'urgence sociale ou mise à l'abri

28 % auront une proposition d'hébergement, de logement ou de structure médico-sociale.

9,5 % seront hospitalisés et reviendront tous sur site après soins sauf une personne (signalement au procureur soins lourds non adaptés en LHSS), Une SDTU Colombières avec retour sur site.

## L'EQUIPE MOBILE DE SANTE GLOBALE

---

a pour essence d'aller vers les personnes en difficulté de santé n'ayant plus ou pas le désir et la capacité de demander de l'aide, quel que soit le lieu où elles sont.

Les infirmiers, le médecin offrent leurs aides et une écoute favorable à l'élaboration ou à la reprise d'un projet de soins, ceci dans une démarche généraliste, non stigmatisante.

Au cours des rencontres faites pendant les permanences effectuées dans les établissements d'hébergement ou d'accueil de l'agglomération de Montpellier, ces professionnels évaluent les éléments à caractère sanitaire ou de difficultés de santé développés par les personnes soit à la rue, soit en hébergement d'urgence, de stabilisation ou d'insertion, les dangers encourus, les freins à l'accès aux soins qu'ils soient administratifs ou psychologiques.

Au plus près des personnes, en lien avec les travailleurs sociaux, les infirmiers proposent des bilans de santé, des soins primaires, des temps de dépistage, des actions de prévention et des orientations ou de mise en relation avec des réseaux humanitaires de soins gratuits, de praticiens de la médecine libérale sensibilisée, de l'hôpital. La coordination entre les différents médecins, la cohérence entre les démarches de soins sont des enjeux importants.

En 2018, des situations très hétérogènes qui demandent des accompagnements adaptés et personnalisés :

**712 personnes rencontrées** (141 enfants, 477 personnes hébergées en centres d'hébergement, 235 personnes à la rue ou en squat, personnes en situation de prostitution, de traite des êtres humains, jeunes, sortants de prison, gens du voyage, migrants,)

- Evaluation santé
- Orientation
- Coordination
- Prévention

# LES ACT LES HORIZONS DE REGAIN « HANDICAP PSYCHIQUE »

---

proposent d'offrir sur 10 places, réparties sur 9 logements en diffus :

## **-Un hébergement temporaire permettant une prise en charge médico-psycho-sociale**

En mettant à disposition des logements individuels ou partagés, chaleureux, respectueux et sécurisants

En favorisant l'intégration des personnes dans la cité

En accompagnant les personnes dans le quotidien (stimulation et éventuelle mise en place d'aide à domicile)

## **-Une prise en charge médicale**

En assurant une coordination médicale, infirmière et psychologique

En favorisant la continuité des soins psychiques et somatiques

En accompagnant la personne dans une démarche de rétablissement avec la connaissance de sa maladie, de ses troubles et des clés permettant prévention et zone de « confort », afin d'éviter les décompensations ou d'assurer le maintien de la continuité du parcours de santé et d'insertion sociale

## **-Une prise en charge sociale et éducative**

En assurant un suivi individuel en articulation avec le projet de soins

En accompagnant la personne en vue de l'ouverture des droits sociaux et dans la mise en œuvre d'une insertion sociale, professionnelle

En cherchant une solution de réorientation adaptée à l'état de santé de la personne et tournée le plus possible vers le droit commun et l'accès à un logement

Les ACT ont accueilli en 2018 (ouverture fin octobre 2018) 6 personnes majeures en situation de vulnérabilité sociale et présentant des troubles psychiques en situation ou à risque de handicap psychique, qui nécessitent des soins et un suivi médical ainsi qu'un accompagnement vers l'inclusion sociale.

-Personnes orientées par le secteur Accueil hébergement Insertion car sans chez soi (hébergées en CHRS, en logement adapté, chez des tiers, ...)

-Personnes hospitalisées en long cours ayant besoin d'un étayage

-Personnes en situation ou en voie de précarisation

Sous certaines conditions :

-Personnes qui ne nécessitent pas une surveillance et protection 24h sur 24

-Personnes acceptant un accompagnement médico-psycho social (rencontres, visites dans le logement temporaire mis à disposition)



## **Plateforme Regain**

Regain - CHRS - CAVA - LHSS - ACT - Santé Globale

421 rue de l'Agathois

34080 Montpellier

Tel: 04.67.10.42.70

Fax: 04.67.10.42.79

[regain@adages.net](mailto:regain@adages.net)